

<https://ricochets.cc/Plusieurs-plaintes-contre-des-violences-policieres-classees-sans-suite.html>



Plusieurs plaintes contre des violences policières classées sans suite

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 7 janvier 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Pour l'IGPN, les procureurs et les juges, les forces de l'ordre (policiers, gendarmes, CRS...) responsables de brutalités et violences ont toujours des excuses et de bonnes raisons permettant de les absoudre totalement ou en grande partie.

En revanche, pour les manifestants et autres quidams [le système judiciaire et policier trouvent toujours de bonnes raisons pour les salir, les condamner et les enfermer.](#)

Exemples récents où le système judiciaire classe sans suite des affaires de brutalités policières flagrantes :

Le policier reconnaît un tir de LBD raté blessant un lycéen, le parquet le blanchit

Lycéen de 17 ans, Achraf a reçu un tir de LBD dans la mâchoire le 4 décembre 2018, à Marseille. Identifié, le policier auteur du tir reconnaît l'avoir blessé accidentellement. Le parquet de Marseille a néanmoins classé sans suite. L'IGPN fait état de policiers exposés à des jets permanents de projectiles, ce que les enregistrements de vidéosurveillance démentent formellement.

► suite sur [Le policier reconnaît un tir de LBD raté blessant un lycéen, le parquet le blanchit.](#)

Gilets jaunes : la plainte du jeune homme qui a eu la main arrachée est classée sans suite à Bordeaux

Antoine Boudinet n'est pas étonné : le parquet de Bordeaux a classé sa plainte sans suite. L'enquête conduite par la police des polices n'a pas permis d'identifier l'auteur du tir. Antoine Boudinet attend d'autres réponses de la justice et veut faire interdire ces armes.

La victime, Antoine Boudinet, est déterminée : " Je ne suis pas étonné. Les violences policières, ce sont les policiers qui ont appliqué les ordres du ministère de l'Intérieur. L'IGPN ne va pas remettre en cause son ministère. Mais les forces de l'ordre sont responsables d'avoir obéi. J'attends la reconnaissance de la culpabilité de l'Etat. Je n'ai pas été blessé par l'opération du Saint-Esprit, j'ai été blessé par les ordres de l'Etat. "

► suite sur [Gilets jaunes : la plainte du jeune homme qui a eu la main arrachée est classée sans suite à Bordeaux](#)

Gilets jaunes : la plainte d'une Amiénoise matraquée à Paris classée sans suite par le parquet

Arrivée d'Amiens à Paris pour manifester, une Gilet jaune amiénoise avait été frappée dans la nuque par un CRS le 20 avril 2019. Elle avait porté plainte contre X mais le parquet de Paris a décidé de classer sans suite la procédure, étant donné la violence de certains manifestants.

► suite sur [Gilets jaunes : la plainte d'une Amiénoise matraquée à Paris classée sans suite par le parquet](#)

Blessée par un tir de LBD « ma vie est sur pause depuis un an »

Kaina fait partie de ces plus de 300 personnes blessées à la tête, par les forces de l'ordre, pendant le mouvement des gilets jaunes, comptabilisées par le journaliste David Dufresne. Un an après avoir été touchée par un tir de lanceur de balle de défense, et à la veille de la quatrième marche des blessés le 12 janvier, elle raconte sa vie mise sur pause et une lente dégringolade depuis sa blessure.

(...)

« Tout est compliqué. Faire un papier est compliqué, manger est compliqué, dormir est compliqué », souffle-t-elle dans un sanglot. En plus de ses difficultés de concentration et de pertes de mémoire, elle dévoile une à une les conséquences du choc qu'elle a subi. « J'ai perdu du poids. Il a fallu que je mette des oreillers en dessous moi, parce que je n'arrivais plus à dormir, mes os me faisaient mal », explique-t-elle. Elle qui se voit et est vue comme forte, comme une grande gueule, est la première surprise. Jamais elle n'aurait imaginé que sa blessure à la tête ayant entraîné huit points de suture sur une cicatrice de sept centimètres au front, sans traumatisme crânien, produise un tel traumatisme.

- ▶ suite sur [Blessée par un tir de LBD « ma vie est sur pause depuis un an »](#) (ce cas ne semble pas pour l'instant encore classé sans suite, mais il est édifiant et terrible)



Plusieurs plaintes contre des violences policières classées sans suite

GILET JAUNE MATRAQUÉ A LA TÊTE : « PAS D'INTENTION COUPABLE » SELON LA JUSTICE

L'affaire classée sans suite, malgré une agression filmée, prouvée et indéfendable.

Toujours plus profond dans l'obscurité sécuritaire. Nous sommes le 30 mars dernier, à Besançon. Alors que la manifestation des Gilets Jaunes se disperse, la police charge violemment, de façon irrationnelle. Des gaz et des coups pleuvent. Alors qu'il s'éloigne des lieux, Mathias, 22 ans, reçoit un violent coup de matraque d'un policier qui passe par là. Un coup totalement gratuit, évidemment illégal, qui lui entaille le crâne, et le fait saigner abondamment. La scène est filmée. Elle fait le tour des réseaux sociaux. L'attaque policière est littéralement indéfendable.

- ▶ suite [sur Nantes Révoltée](#)



Besançon : affaire classée sans suite, malgré une agression policière filmée, prouvée et indéfendable

Au delà des responsabilités individuelles des policiers, du problème de leur obéissance à un régime antidémocratique et violent, le problème est la responsabilité de la hiérarchie, et surtout la responsabilité du gouvernement.

Il ne s'agit pas d'un problème de bavures ou d'accidents, on est face à un problème structurel, planifié, ordonné par un régime autoritaire qui couvre et ordonne une dureté répressive.

Après les territoires coloniaux et les banlieues, c'est à présent toute la population qui est soumise à un régime de la terreur.

Les français lambda vont-ils refuser énergiquement de le supporter maintenant qu'ils sont tous concernés ?